



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Direction d'école: encore loin du compte

Au Comité technique ministériel du 13 novembre, le ministre a annoncé trois mesures immédiates pour la direction d'école jusqu'en décembre :

- un moratoire sur toutes les enquêtes demandées aux écoles pour la période
- une journée « banalisée » : jour de décharge exceptionnel avant Noël
- la mise en place de comités de suivi avec les organisations syndicales

Ces propositions sont une première réponse aux insistances du SNUipp-FSU afin que le ministre rende concret ses engagements, mais elles sont insatisfaisantes pour répondre aux réalités du quotidien des directrices et directeurs comme de celles du fonctionnement des écoles. Le SNUipp-FSU a proposé 15 mesures qui auraient pu être prises immédiatement. Sur l'allègement des tâches, le travail entamé avec le ministère précédent dans le cadre des chantiers métier devrait pourtant permettre une accélération rapide.

De même, s'il est important que les équipes s'emparent du questionnaire ministériel pour mettre en avant les besoins, cela ne doit pas être un prétexte à attendre. D'ores et déjà, il s'agit de travailler à la création d'emplois avec formation et qualification pour aider les directrices et les directeurs dans un ensemble de tâches d'accueil, de secrétariat, d'aide technique et ainsi leur permettre de se consacrer à l'animation et à la coordination de l'équipe et des projets.

Les questions de temps de décharge, de facilitation du travail collectif doivent aussi se concrétiser. C'est ce que les représentants du SNUipp-FSU porteront dans les groupes départementaux de consultation et de suivi mis en place avant la fin de l'année civile.

Si une première journée « banalisée » de décharge a été concédée pour toutes les directions d'ici aux vacances de Noël, elle n'est pas à la hauteur des attentes et n'apporte pas une vraie réponse sur la durée.

Le SNUipp-FSU rappelle combien les directeurs et directrices jouent un rôle essentiel pour le bon fonctionnement de l'école et l'urgence à répondre à la dégradation de leurs conditions de travail. De la même manière, le ministère employeur doit garantir bien-être, santé et sécurité au travail de tous les personnels.

Afin que les propositions du CTM ne soient pas vécues comme un pis-aller, le SNUipp-FSU demande solennellement au ministre de prendre rapidement d'autres mesures concrètes.

Paris, le 15 novembre 2019.